

## ASSOCIATIONS VICOMTOISES

### CLUB TIPHAINE

Le Club Tiphaine organise un après-midi récréatif ce dimanche 9 avril à la salle des fêtes. Entrée libre de participation.  
Chant choral / Théâtre / Danse Tradi



### ASSOCIATION BIEN VIVRE A LYVET (ABVAL)

L'assemblée générale du 3 février 2017 a réélu son bureau en raison de la démission de M. THEVENIN François.

Président : M. DELISLE Hubert

Vice-Président : M. FONTAINE Bernard

Trésorière : Mme SHIRES Caroline

Secrétaire : Mme LAVAL Ghislaine

### COMITE DES FÊTES

L'assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril dernier a élu un président d'honneur, M. RUCET Jean-Louis.

#### Membres du bureau :

Président : M. AVELINE Michel

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. DISCORD François

2<sup>nd</sup> Vice-Président : Mme COTTAIN Liliane

Secrétaire : M. GOURDELIER Yves

Secrétaire adjoint : M. HACQUIN Jean-Pierre

Trésorière : Mme AVELINE Martine

Trésorière adjointe : Mme LÉBOUDEC Christine

Membre du Comité : Mmes et Mrs REHEL Raymonde, GOURDELIER Geneviève, PLUNET Jean-Pierre, JACOB Bernard.

L'association fait appel à des bénévoles pour l'organisation de plusieurs manifestations.

Pour les raisons d'indisponibilité que l'on sait concernant Martine et Michel AVELINE, chevilles-ouvrières de « Port en Fête », cette manifestation n'aura pas lieu en 2017 et est reportée en 2018.

### CLUB DE FOOT : REPAS REUNIONNAIS DU 11 MARS



Très forte participation : 240 convives dans la salle et une formidable prestation des Réunionnais de Dinan et St Hélien.

## LOTISSEMENT COMMUNAL « LA MOTTE » : TRAVAUX



### DIGUE DU MOULIN DU PRAT



Le 14 mars dernier, EDF Barrage a fait un test de marée haute à 12m20 en Rance. Au moulin, nous avons constaté qu'à cette hauteur, la digue était presque submergée. Nous avons alerté les autorités que si les responsables décidaient de monter la Rance à 12m60, la digue serait totalement submergée ainsi que le chemin meunier sur une longueur d'environ 300m ce qui serait préjudiciable pour les visites du moulin.



### ECOWATT BRETAGNE : DEMARCHE ECO-CITOYENNE ET GRATUITE

Le Principe : S'abonner pour recevoir les alertes en cas de pic de consommation électrique pour pouvoir moduler sa consommation personnelle en adoptant les bons gestes, et ainsi répondre au risque de coupure généralisée d'électricité en Bretagne. La 9<sup>ème</sup> saison d'EcoWatt Bretagne est lancée. Cette année, un nouveau système d'alertes national a été mis en place via l'application eCO2mix. Pour plus d'infos et d'astuces, contactez votre espace Info Energie, service public et gratuit au 02 96 87 42 44 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou [infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org). Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)

### SAISON CULTURELLE A LA VICOMTE / RANCE



# LE VICOMTOIS

## Avril 2017



### EDITORIAL

Chacun l'aura constaté sans doute: les travaux d'aménagement du lotissement « La Motte » ont démarré depuis trois semaines. La première tranche sera terminée fin juillet: réseaux, voirie provisoire ... ce qui autorisera les premières constructions. Ci-joint dans ce bulletin un flyer A5 que vous pourrez distribuer aux personnes intéressées par un lot. Tous les autres renseignements sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à le faire savoir.

Autres travaux d'importance prévus en 2017: rénovation du logement à l'école, rénovation de routes communales par le Sivom, traitement des trottoirs du Bourg avec finition couleur beige ... Nous avons lancé une étude concernant l'aménagement global des espaces situés derrière la salle des fêtes et autour des plateaux sportifs afin de planifier sur trois années les travaux et installations susceptibles d'y être implantées comme aussi de faciliter le cheminement du lotissement vers le Bourg et l'école en particulier. Vaste programme qui nécessite une réflexion approfondie. Le lavoir du Villou fait également partie de ce projet.

Le cimetière: Après la réalisation d'un plan précis qui nous permet désormais une gestion efficace des emplacements, nous allons passer à l'étape suivante à savoir mettre en place le processus très réglementé concernant la reprise de concessions échues et non renouvelées comme de celles qui seront considérées comme notoirement abandonnées.. Ce processus demande au moins trois années. L'ossuaire que nous avons mis en place il y a une vingtaine d'années n'est plus conforme. Il nous faut dès 2017 le réaménager entièrement.

Il reste quelques cordes de bois à disposition. Se faire connaître en mairie.

Le passage à Dinan-Agglomération va avoir des incidences sur la fiscalité communale. Il est prévu une neutralité fiscale étalée sur trois années avec attribution de compensation pour les communes dont les ressources pourraient diminuer. Nous en saurons plus lorsque les décisions du Conseil Communautaire auront été actées définitivement

Le Maire.

### ANIMATION BIBLIOTHEQUE LE SAMEDI 8 AVRIL

Les bénévoles de la Bibliothèque organisent le samedi 8 avril un atelier décoration de Pâques de 10h à 12h. Sur inscription. Ouvert aux enfants et adultes.



### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2017 : LES DATES DES PROCHAINES ELECTIONS

##### Présidentielles

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 23 avril 2017 de 8h à 19h

2<sup>nd</sup> tour : Dimanche 7 mai 2017 de 8h à 19h

##### Législatives

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 11 juin 2017 de 8h à 18h

2<sup>nd</sup> tour : Dimanche 18 juin 2017 de 8h à 18h

#### ECOLE : INSCRIPTIONS RENTREE DE SEPTEMBRE 2017

Pour inscrire votre ou vos enfants à l'école à la rentrée de septembre 2017, vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous avec la directrice, Mme ACHTEN Diane, au [09 75 32 54 86](tel:0975325486) et ensuite vous rendre en mairie pour remplir les documents.

Papiers à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé

#### DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » RENOUELE AUX VACANCES DE PÂQUES

Ce dispositif approuvé par les élus l'an dernier est renouvelé pour les vacances de Pâques. Les jeunes de la Commune âgés entre 16 et 18 ans assureront des petites missions de 3h rémunérées 5 € de l'heure. Les missions sont variées : désherbage du cimetière, petits travaux d'entretien d'espaces verts, de la voirie ou des bâtiments communaux... Pour entrer dans ce dispositif, les inscriptions doivent être faites au secrétariat de mairie au plus tard pour le mercredi 5 avril.

#### COLLECTE DES DECHETS

Ordures ménagères : tous les vendredis après-midi

Sacs jaunes : le mardi après-midi semaine impaire

#### CHIENS ERRANTS INTERDITS : RISQUE DE FOURRIERE

Les propriétaires de chiens sont responsables en cas d'accidents sur la voie publique. Ils sont invités à ne pas les laisser divaguer dans la ville. Au risque de les voir embarqués à la « Fourrière ».

#### OUVERTURE DOSSIER MEDICAL PARTAGE : VOTRE SUIVI

L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre DMP : traitements, examens, antécédents... Consultation et partage hautement sécurisés. Connection sur [www.mon-dmp.fr](http://www.mon-dmp.fr) muni de votre carte vitale.

#### CÔTES D'ARMOR HABITAT ANTENNE DE DINAN

Des permanences mensuelles sont assurées à La Maison du Département 2 Place René Pleven à Dinan. Prochaines Permanences : les lundis 20 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 17 juillet, 21 août.

#### OUVERTURE DU PONT DE LYVET

Le pont sera ouvert à la circulation le vendredi 7 avril fin de matinée.

## COMPTE RENDU DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

### Conseil du 30 septembre 2016

#### COMPTEURS « INTELLIGENTS » LINKY

9 Conseillers ou représentés ont choisi d'accepter la pose des compteurs Linky (Mmes et Mrs ACINA Alain, BERTHELOT Vincent, COZ Hélène, HAMON Pascal, LE BOUCHER Gwénaëlle, LEMOINE Claude, MARTIN Jean-Loup, RUCET Angélique, SAGEAN Laurence).

5 Conseillers ou représentés se sont prononcés pour adopter un moratoire contre la pose de ce compteur (Mmes et Mrs BROMBIN Alain, DESERT Christelle, LE BOUDEDEC Christine, LOURADOUR-DURAND Gisèle, RUCET Jean-Louis).

#### PORT DE LYVET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX 2016 (REMPLACEMENT DE LA PANNE A)

Le Conseil Municipal attribue le marché de travaux 2016 relatif au remplacement de la panne A du port de Lyvet à l'entreprise PORALU pour un montant HT de 43 137 €. Il est mentionné que ce prix pourra être revu à la baisse.

#### ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE FACTURATION

Dans le cadre de la modernisation des services de la mairie, M. le Maire propose l'acquisition d'un logiciel de facturation fourni par JVS pour un montant HT de 772 €. Le prélèvement automatique sera mis en place dès la facturation cantine / garderie d'octobre 2016.

#### LANCLEMENT DE L'OPERATION « REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE POUR LE REFECTOIRE SCOLAIRE » DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil Municipal lance l'opération « réaliser des économies d'énergie pour le réfectoire scolaire » a été inscrite dans le contrat de territoire 2016/2020, subventionnée à hauteur de 70% dans la limite de 17 000 € HT.

#### COMPETENCES DINAN AGGLOMERATION : MAINTIEN DU PORT DE LYVET A LA VICOMTE/RANCE

Le Conseil Municipal décide d'affirmer que la Commune de La Vicomté sur Rance gardera la gestion et la maîtrise du Port de Lyvet au 1er janvier 2017.

### Conseil du 16 novembre 2016

#### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUITE A L'OURAGAN MATTHEW EN HAÏTI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « Pompier International des Côtes d'Armor (PICA) suite au passage de l'ouragan Matthew en Haïti.

#### PERMIS D'AMENAGER DU FUTUR LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de permis d'aménager au nom de la Commune, tel que déposé par le maître d'œuvre (Atelier du Marais) pour l'aménagement du lotissement Communal La Motte et à accomplir toutes les formalités afférentes.

Votes pour : 9 (présents ou représentés)

Mmes et Ms. MARTIN Jean-Loup, DESERT Christelle, RUCET Angélique, HAMON Pascal, ACINA Alain, RUCET Jean-Louis, COZ Hélène, BROMBIN Alain et LEMOINE Claude.

Abstentions : 5 (présents ou représentés)

Mmes et Ms. LE BOUCHER Gwénaëlle, BERTHELOT Vincent, LOURADOUR-DURAND Gisèle, LEBOUDEC Christine et SAGEAN Laurence.

#### CONVENTION AVEC DINAN COMMUNAUTE POUR LA REALISATION D'UN POSTE DE RELEVEMENT ET DE CONDUITE DE REFOULEMENT

Le Conseil Municipal Décide de constituer une co-maîtrise d'ouvrage avec Dinan Communauté, afin de réaliser un dispositif d'assainissement collectif, comprenant un poste de relèvement, la conduite de refoulement e ses ouvrages annexes, liés à l'aménagement du futur lotissement La Motte, pour un montant estimatif HT de 56 000 € avec une répartition fixée à 70 % pour la

Commune et 30% pour Dinan Communauté. Le Conseil Municipal demande à ce que les élus de La Vicomté sur Rance participent à l'appel d'offre.

#### ALIMENTATION DES RESEAUX DU FUTUR LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil Municipal approuve le projet d'alimentation Basse Tension pour le futur lotissement La Motte présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22) pour un montant estimatif de 78 000 € HT. Il approuve également le projet d'Éclairage Public le futur lotissement La Motte présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 7 000 € HT (1<sup>ère</sup> phase) et 35 000 € HT (2<sup>nd</sup>e phase). Le Conseil décide de confier au Syndicat Départemental d'Energie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique Lotissement La Motte pour un montant de 33 500 € TTC, conformément au règlement.

#### EFFACEMENT DE RESEAUX LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil Municipal décide d'engager le projet d'effacement de réseaux Lotissement La Motte estimé par le Syndicat Départemental d'Energie à Basse Tension, éclairage public, réseau téléphonique. Coût pour la commune : 19 500 €.

#### LANCLEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES : TRAVAUX LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la consultation des entreprises pour l'aménagement du futur lotissement La Motte.

#### DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE : LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter auprès du Sénateur Maire, M. VASPART, une subvention au titre de la réserve parlementaire dans le cadre de l'aménagement du futur lotissement communal La Motte.

### Conseil du 15 décembre 2016

#### DINAN AGGLOMERATION : CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La commune de La Vicomté-sur-Rance sera représentée par un conseiller titulaire et un suppléant.

7 pour et 7 abstentions.

#### DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA VICOMTE

- M. Jean-Louis RUCET conseiller titulaire
- M. Claude LEMOINE conseiller suppléant

7 pour et 7 abstentions.

#### DISPOSITION SERVICE URBANISME DINAN AGGLOMERATION

Le conseil décide d'approuver pour l'année 2017 la conclusion, entre la commune de La Vicomté sur rance et Dinan Agglomération, d'une Convention de mise à disposition gratuite du service urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes d'Autorisations d'Occupation du Sol. Il autorise Monsieur le Maire à signer cette convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### LOTISSEMENT LA MOTTE

**Prix de Vente des Lots.** Le conseil décide de fixer le prix de vente des lots du lotissement « La Motte » à 70 € TTC/m<sup>2</sup>. Il autorise Monsieur le Maire à signer les actes de vente et toutes les pièces y afférant.

#### Cession des Lots A, B, C, D Logements Locatifs

Le Conseil accepte la cession des lots n° A, B, C et D pour la construction de 13 logements locatifs à Côtes d'Armor Habitat. En contrepartie des frais de viabilisation, le conseil accepte une participation de Côtes d'Armor Habitat à hauteur de 5 000 € net de taxes par logement.

12 pour et deux abstentions.

#### DELEGUEE A LA MISSION LOCALE

Le Conseil désigne à l'unanimité Madame Christine LEBOUDEC comme nouvelle Déléguée de la commune à la Mission Locale.

#### LANCLEMENT DE L'OPERATION « REFECTION DE L'ANCIEN LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE EN VUE D'UNE LOCATION SOCIALE » DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil Municipal lance l'opération « réfection de l'ancien logement de fonction de l'école en vue d'une location sociale » a été

inscrite dans le contrat de territoire 2016/2020, subventionnée à hauteur de 70% dans la limite de 28 711,00 € HT.

### Conseil du 27 janvier 2017

#### LOTISSEMENT LA MOTTE

Le Conseil approuve à l'unanimité les choix de la Commission d'Appels d'Offres relatifs aux travaux de viabilisation :

Lot Terrassement, Voirie, Réseaux : Ent. EVEN 474 991,00€ HT

Lot espaces Verts : Ent. ID VERDE 30 045,08 € HT.

#### PORT DE LYVET

Le conseil décide à l'unanimité de contracter un emprunt de 20 000€ auprès du Crédit agricole aux fins de financer le remplacement de la panne A.

#### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil décide d'ajouter Monsieur Pascal Hamon à l'instance Commission Appel d'Offres

#### TRAVAUX

Le conseil vote à l'unanimité les travaux suivants H.T :

Moteur de volée cloche de l'église (1692 €),

Maintenance informatique mairie/école (1 130 €),

Remplacement porte du logement au-dessus garderie (1343 €)

Fenêtre de la garderie suite à l'effraction de l'automne (789 €).

#### COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le conseil désigne Claude LEMOINE comme titulaire, avec Christine LEBOUDEC comme suppléante.

### Conseil Extraordinaire du 3 février 2017

#### EMPRUNT PHASE 1 LOTISSEMENT LA MOTTE

Le conseil décide à l'unanimité d'emprunter 448 000 € au Crédit Agricole pour financer les travaux de viabilisation de la phase 1 aux conditions suivantes : durée 24 mois avec possibilité de renouvellement, déblocage progressif, paiement trimestriel des intérêts, remboursement du capital « in fine », frais 0,20 % du capital emprunté, indexation euribor trois mois avec marge de 1,5 %, et taux actuel 1,191 %. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'emprunt

### Conseil du 3 mars 2017

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 ainsi que le compte de gestion.

Résultat net de fonctionnement : 208 157,04 €

Excédent d'investissement : 29 642,04 €

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET ANNEXE DU PORT

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 ainsi que le compte de gestion.

Résultat net de fonctionnement : 3 369,94 €

Excédent d'investissement : 20 721,30 €

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 ainsi que le compte de gestion.

Résultat net de fonctionnement : 0,66 €

Excédent d'investissement : 10 607,61 €

#### TARIFS PORT DE LYVET AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

En accord avec le Conseil portuaire, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs du port de 1% au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### PORT DE LYVET : VENTE ALU

Le Conseil Municipal décide de vendre l'aluminium venant du Port de Lyvet à 700 € (net de taxe) la tonne d'aluminium.

#### TRAVAUX 2017 : PORT DE LYVET

Suite à l'exposé de Vincent BERTHELOT, le Conseil Municipal décide d'entreprendre des travaux aux sanitaires du Port pour un montant total de 8 871,45 € HT.

#### DECLASSEMENT ET ALIENATION DU DELAISSE DE CHEMIN AUX CHÂTAIGNIERS

Par délibération du 16 décembre 2016, le Conseil Municipal décidait de procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation du délaissé de chemin aux Châtaigniers situé entre les parcelles cadastrées C n° 2131 et C n° 2393. L'enquête publique s'est déroulée du 26 décembre 2016 au 13 janvier 2017.

M. le Maire donne lecture des conclusions du commissaire enquêteur : « je considère qu'aucune personne ne s'oppose à la cession du délaissé. En conséquence, le conseil a toute liberté pour statuer sur le devenir de ce délaissé. »

Le Conseil Municipal décide de désaffecter le délaissé de chemin en vue de sa cession et autorise la cession au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, à la charge des acquéreurs les frais de notaire et de géomètre.

#### REFUS DU TRANSFERT DE POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE

Le Conseil Municipal refuse de transférer les pouvoirs de police administrative spéciale au président de Dinan Agglomération.

#### ADHESION CAUE 22 (CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Le Conseil Municipal décide d'adhérer en 2017 au CAUE des Côtes d'Armor pour la somme de 0,10 € par habitant.

### Conseil Extraordinaire du 23 mars 2017

#### ACHAT D'UN TRACTEUR A UN PARTICULIER

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à acheter un tracteur pour 11 000 € TTC et à engager toutes les démarches nécessaires à son utilisation (assurance, carte grise...)



#### COMMISSION CULTURE JEUNESSE ET SPORTS

Le 15 janvier dernier, 120 personnes ont assisté à la création remarquable de la « Jeune Compagnie ».



